

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	26 avril 2018	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	26 avril 2018	En exercice : 50 Présents : 38 Votants : 46

Séance du jeudi 3 mai 2018

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le jeudi trois mai deux mille dix-huit à dix-neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET, Mme Catherine DECUYPER, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, M. Rémi BICHEBOIS, M. Jean-Pierre BARRET, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAIN, M. Nicolas SORET, Mme Bernadette MONNIER (arrivée à 19h20), M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, M. Hassan LARIBIA, Mme Isabelle MICHAUD, M. Benoit HERR, Mme Ludivine DUFOUR, M. Thierry LEAU, Mme Emilie LAFORGE, M. Laurent CHAT, M. Jean-Louis JOURNEAU, M. Lionel BOUTIN, Mme Valérie BRUSIN, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, M. Alain PETER (arrivé à 19h20), M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, Mme Monique MERCIER.

ETAIENT ABSENTS :

M. Christian ROTILIO, procuration à M. Jean-Pierre BARRET
M. Claude PERREAU, procuration à M. Patrice CHASSERY
M. Jean-Yves MESNY, procuration à M. Mohammed BELKAID
M. Jean PARMENTIER, procuration à Mme Sylvie CHEVALLIER
M. Jacques COURTAT, procuration à Mme Emilie LAFORGE
Mme Corinne BALLANTIER, procuration à M. Thierry LEAU
Mme Laure FARO, procuration à M. Bernard DUGOURGEOT
M. Bruno JAN, procuration à Mme Ludivine DUFOUR
Mme Eliette ITALIANO, suppléée par M. Jean-Louis JOURNEAU
M. Jean-Pierre BAUSSART, suppléé par Mme Valérie BRUSIN
Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU
Mme Frédérique COLAS
Mme Laurence MARCHAND
M. Gilles-Maxime POIBLANC



SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Ludivine DUFOUR

Objet : Adhésion au Comité Régional de Tourisme Bourgogne Franche-Comté

Objet : Adhésion au Comité Régional de Tourisme Bourgogne Franche-Comté

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la compétence « tourisme »,

Considérant le souhait de la communauté de communes du Jovinien de promouvoir notre territoire au niveau régional par le biais de ses publications,

Vu la réunion du bureau communautaire et du conseil des Maires en date du 26 avril 2018,

Vu l'exposé du Président,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADHÈRE** au Comité Régional de Tourisme Bourgogne Franche-Comté, à compter de 2018,
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget principal,
- **AUTORISE** le président ou son représentant à signer tout document relatif à cette adhésion.



Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET

Date de réception

par la Sous-Préfecture : 18/05/2018

Date de publication : 18/05/2018